

**ALGER**

Extrait du Alger républicain

الجزائر  
الجمهورية

<http://www.alger-republicain.com/Wafaa-Charaf-militante-emprisonnee.html>

# Wafaa Charaf militante emprisonnée au Maroc face à une répression judiciaire de fer\*

- Actualité politique internationale - Maghreb -  
Date de mise en ligne : vendredi 31 octobre 2014

Description :



La cour d'appel de Tanger a doublé la peine de prison de la militante Wafaa Charaf, condamnée à deux ans ferme.

Le jugement est tombé le 20 octobre vers minuit après 14 heures d'audience. La cour d'appel de Tanger a eu la main lourde. La justice marocaine a condamné la jeune militante de vingt-six ans Wafaa Charaf à deux ans de prison ferme. Active au sein de la jeunesse du parti marxiste la Voix démocratique (Annahj Addimocrati), membre de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et du Mouvement du 20 février, elle avait été condamnée en première instance, le 11 août dernier, à un an de prison ferme et à une amende équivalente à 5000 euros pour « mensonges et diffamation ».

Damien Roustel

In l'Humanité

22.10.14

---

**Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés**

---



La cour d'appel de Tanger a doublé la peine de prison de la militante Wafaa Charaf, condamnée à deux ans ferme. Envoyez lui vos messages de soutien.

Le jugement est tombé le 20 octobre vers minuit après 14 heures d'audience. La cour d'appel de Tanger a eu la main lourde. La justice marocaine a condamné la jeune militante de vingt-six ans Wafaa Charaf à deux ans de prison ferme. Active au sein de la jeunesse du parti marxiste la Voix démocratique (Annahj Addimocrati), membre de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et du Mouvement du 20 février, elle avait été condamnée en première instance, le 11 août dernier, à un an de prison ferme et à une amende équivalente à 5000 euros pour « mensonges et diffamation ».

Un premier procès qualifié d'« inéquitable » et de « politique » par la Ligue des droits de l'homme (LDH). Wafaa paye le prix fort de son engagement pour les droits des ouvriers.

Wafaa Charaf a été mise en détention préventive le 9 juillet à Tanger après avoir porté plainte pour enlèvement, séquestration et menaces. Abandonnée sur une route à douze kilomètres de Tanger, elle venait de participer, le 27 avril, à un rassemblement de soutien à des ouvriers de la multinationale américaine Greif (numéro un mondial de l'emballage industriel), licenciés après la création d'une section syndicale. Tanger, située à moins de 14 kilomètres du continent européen, dispose d'une zone franche qui confère de nombreux avantages (exonération de

charges fiscales et sociales) aux entreprises qui s'y installent.

*« Wafaa paye le prix fort de son engagement pour les droits des ouvriers des usines de la zone franche de Tanger et pour la démocratie et la liberté d'expression au Maroc » ,*

expliquait le mois dernier la LDH. Wafaa Charaf comparait en même temps que Boubker El Khamlichi, dirigeant de la Voix démocratique, condamné à un an de prison avec sursis et à une amende de 89 euros pour « entrave à l'enquête ». Il avait pourtant été acquitté lors du premier procès.

*« Nous sommes sous le choc. Nous pensions que les peines seraient réduites compte tenu du fait que le Maroc accueille le mois prochain le deuxième Forum mondial sur les droits de l'homme » ,*

témoigne Aziz Hmoudane, ancien exilé politique marocain et membre à Paris de la Voix démocratique et du PCF.

*« Ce jugement s'inscrit dans un contexte global d'offensive du pouvoir sur les droits humains et sociaux. Le régime veut profiter du recul du Mouvement du 20 février, qui avait brisé le silence dans le pays dans la foulée des printemps arabes, pour revenir à la situation qui prévalait avant » ,*

poursuit-il. Selon nos informations, les avocats de Wafaa Charaf envisageraient de se pourvoir en cassation.

**L'appel à soutien de l'association association AILES-femmedumaroc :** (ailesfm gmail.com )

*"Wafa a pris la parole. Elle est arrivée avec un bon moral et a été d'un courage formidable et en l'espace de quelques minutes, elle a fait le procès de ses ravisseurs, des méthodes policières et de la machine judiciaire déclenchée contre elle et contre les militants à des mouvements sociaux. Elle a été d'une grande clarté et d'une grande conviction d'après l'auditoire. Mais le tribunal en a décidé autrement.*

*Ses ami(e)s s'inquiètent sur son état de santé car elle a paru très effondrée quand elle a entendu la sentence.*

*Je pense qu'il faut qu'on lui écrive beaucoup, assez rapidement."*

**Voici son adresse :**

**Wafa Charaf  
Numero 92694  
PRISON CIVILE DE TANGER  
AVENUE MOULAY RACHID  
TANGER**

**Damien Roustel**

In l'Humanité

22.10.14

.

Autres articles sur le sujet :

- <http://www.humanite.fr/wafaa-charaf...>
- <http://www.humanite.fr/maroc-la-mil...>

*Post-scriptum :*

\* Titre modifié par Alger républicain